

Les avocats racontent une affaire marquante

« Ce ne sont pas tant les affaires qui me marquent que les visages de ceux qui les ont portées. Parmi eux, peut-être plus prégnant que d'autres, un gamin de dix-sept ans à peine, appelons-le T., responsable de la mort d'un jeune homme un peu plus âgé. Rêvant de devenir comédien, et capable d'ailleurs de réciter des dialogues entiers de Michel Audiard, il payait

ses cours de théâtre en travaillant dans un restaurant. Il était, de l'équipe, le plus jeune, celui qui taquinait tout le monde, du cuisinier au patron, à qui bien sûr on pardonnait tout, et dont d'ailleurs on ignorait l'âge réel puisqu'il avait dû se vieillir un peu pour pouvoir travailler.

10 FRANCE MONDE

Samedi 29 juillet 2017

JUSTICE > Les avocats racontent une affaire marquante

« Son émotion était dévastatrice »

Pénaliste réputée, Me Marie Doué, originaire de Lorraine, naît l'histoire de T., 17 ans, qui a donné un coup de couteau fatal à l'un des braqueurs de son restaurant.

« Ce ne sont pas tant les affaires qui me marquent que les visages de ceux qui les ont portées. Parmi eux, peut-être plus prégnant que d'autres, un gamin de dix-sept ans à peine, appelons-le T., responsable de la mort d'un jeune homme un peu plus âgé. Rêvant de devenir comédien et capable de réciter des dialogues entiers de Michel Audiard, il payait ses cours de théâtre en travaillant dans un restaurant. Il était, de l'équipe, le plus jeune, celui qui taquinait toute la



Me Marie Doué. Photo DR

monde, du cuisinier au patron, à qui bien sûr on pardonnait tout, et dont d'ailleurs on ignorait l'âge réel puisqu'il avait dû se vieillir un peu pour pouvoir travailler.

Un soir, le restaurant a été braqué. Deux hommes capotés ont emporté la caisse en s'enfuyant à travers les rues. Le patron s'est aussitôt mis à leur

l'audience sur les images de la vidéo-surveillance qui précédaient l'arrivée des agresseurs. À l'écran, l'insouciant semblait narguer l'accusé : le drame d'une vie séparait ces deux visages. Il ne supportait pas l'idée d'avoir ôté la vie, son émotion était pesante, dévastatrice. La langueur dans laquelle il surnageait depuis trois ans a fini par contaminer l'audience.

« Jamais je n'ai porté un accusé de la sorte »

Jamais je n'ai porté un accusé de la sorte, jamais je n'ai à ce point fait corps avec celui que je défendais. Il pouvait s'écrouler à tout moment, je le savais. Je me souviens avoir plaidé très longuement, redoutant de confier aux jurés ce gamin fracassé que la prison, c'est certain, achèverait de broyer. L'un à côté de l'autre, nous avons attendu le délibéré. Cela a duré des heures, c'était interminable. Il n'avait même plus la force d'espérer, ne faisait que ressasser, décliner toutes les options du pire.

Lorsqu'il a compris qu'il resterait libre, j'ai cru, le temps d'un regard, entrevoir en lui le gamin insouciant et rigolard qu'il avait été. J'ai réalisé alors que jamais encore je ne l'avais vu sourire... »

ERIC NICOLAS

BIO EXPRESS

Fille d'instituteurs née il y a 45 ans à Essey (54), Marie Doué a passé sa licence de droit à Nancy avant de filer à la Sorbonne. Alors qu'elle se destinait à une carrière de pianiste, elle choisit le barreau après avoir entendu parler de Me Henri Leclerc. C'est la révolution. L'avocate est au fil des années devenue l'une des meilleures pénalistes de l'exagère. Accro au

travail, très engagée, elle cofonde en 2004 le collectif Justice Action Liberté (JAL). Elle est intervenue dans plusieurs affaires médiatiques : Tarnac, Boulin, Kadhafi ou encore, plus récemment, la plainte contre le cimetière Lafarge pour financement du terrorisme. Dernier cheval de bataille en date : les dévots de l'état d'urgence.

L'affaire Boulin au ralenti

Marie Doué est aussi l'avocate de la fille de Robert Boulin, ce ministre de Céciliaud d'Étaling retrouvé mort dans 50 cm d'eau dans un étang de Rambouillet, en mai de 1979. C'est elle qui est battue pour obtenir la réouverture du dossier, effective depuis le 10 septembre 2015. La famille, qui ne croit pas une seule seconde à la thèse officielle du suicide, clame en effet depuis de très longues années que l'homme a été assassiné dans un contexte de guerre féroce au RPR, présidé par Jacques Chirac.

Si l'enquête a progressé en 2016 avec l'aide de la juge d'instruction de deux témoins capotés – un médecin réanimateur et un homme qui a cru, la veille de la découverte du corps, vers 17 h, le ministre pris de Rambouillet avec deux inconnus, il n'en va pas de même depuis que cette magistrat a été mutée. « Nous regrettons la lenteur actuelle des investigations », souligne Me Marie Doué. De nombreux témoins attendent en effet d'être entendus.

lui. T., que les agresseurs avaient enfermé dans la cuisine, a attrapé un couteau avant de s'élançer à son tour. Ils ont fini par les rattraper, d'où s'en est suivie une bagarre générale, en pleine rue. Aux prises avec l'un des braqueurs, T. a donné un coup de couteau. Un seul, mais fatal : le jeune homme est mort sur le coup.

Je me souviens, en garde à vue, de son visage : il vieillissait à vue d'œil. Aucun son ne montait plus de sa gorge. Il semblait attendre de moi que je le réveille d'un cauchemar, du moins est-ce l'impression qu'il me donnait. Je me souviens aussi que, menotté, attendant sa comparution devant le juge, il s'était assis et, sans un mot, avait posé sa tête sur les genoux de son père.

Il fut jugé par la cour d'assises trois ans plus tard. Il ne restait alors plus rien de ce gamin jovial et rigolard que l'on découvrait à l'audience sur les images de la vidéo-surveillance qui précédaient l'arrivée des agresseurs. À l'écran, l'insouciant semblait narguer l'accusé : le drame d'une vie séparait ces deux visages. Il ne supportait pas l'idée d'avoir ôté la vie, son émotion était pesante, dévastatrice. La langueur dans laquelle il surnageait depuis trois ans a fini par contaminer l'audience.

« Jamais je n'ai porté un accusé de la sorte »

Jamais je n'ai jamais porté un accusé de la sorte, jamais je n'ai à ce point fait corps avec celui que je défendais. Il pouvait s'écrouler à tout moment, je le savais. Je me souviens avoir plaidé très longuement, redoutant de confier aux jurés ce gamin fracassé que la prison, c'est certain, achèverait de broyer. L'un à côté de l'autre, nous avons attendu le délibéré. Cela a duré des heures, c'était interminable. Il n'avait même plus la force d'espérer, ne faisait que ressasser, décliner toutes les options du pire. Lorsque qu'il a compris qu'il resterait libre, j'ai cru, le temps d'un regard, entrevoir en lui le gamin insouciant et rigolard qu'il avait été. J'ai réalisé alors que jamais encore je ne l'avais vu sourire... »

temps d'un regard, entrevoir en lui le gamin insouciant et rigolard qu'il avait été. J'ai réalisé alors que jamais encore je ne l'avais vu sourire. »

bio express

Fille d'instituteurs née il y a 43 ans à Essey (54), Marie Dosé a passé sa licence de droit à Nancy avant de filer à la Sorbonne. Alors qu'elle se destinait à une carrière de pianiste, elle choisit le barreau après avoir entendu plaider Me Henri Leclerc. C'est la révélation.

L'avocate est au fil des années devenue l'une des meilleures pénalistes de l'hexagone. Accro au travail, très engagée, elle cofonde en 2004 le collectif Justice Action Liberté (JAL). Elle est intervenue dans plusieurs affaires médiatiques : Tarnac, Boulin, Karachi ou encore, plus récemment, la plainte contre le cimentier Lafarge pour financement du terrorisme.

Dernier cheval de bataille en date : les dérives de l'état d'urgence.

L'affaire Boulin au ralenti

Marie Dosé est aussi l'avocate de la fille de Robert Boulin, ce ministre de Giscard d'Estaing retrouvé mort dans 50 cm d'eau dans un étang de Rambouillet, au matin du 30 octobre 1979. C'est elle qui s'est battue pour obtenir la réouverture du dossier, effective depuis la mi-septembre 2015. La famille, qui ne croit pas une seule seconde à la thèse officielle du suicide, clame en effet depuis de très longues années que l'homme a été assassiné dans un contexte de guerre fratricide au RPR, présidé par Jacques Chirac.

Si l'enquête a progressé en 2016 avec l'audition par la juge d'instruction de deux témoins capitaux – un médecin réanimateur et un homme qui a croisé, la veille de la découverte du corps, vers 17 h, le ministre près de Rambouillet avec deux inconnus – il n'en va pas de même depuis que cette magistrate a été mutée. « Nous regrettons la lenteur actuelle des investigations », souligne M^e Dosé. De nombreux témoins attendent en effet d'être entendus...